



## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du lundi 7 septembre 2015**

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président, et de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 22h00

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.3 et jusqu'au 1.2.3 et pour le 4.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 3.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.2.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT (jusqu'au 3.8), M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET

**Etaient absents** : M. Yoran DELARUE, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

**Secrétaire de séance** : M. Christophe LIME

**Procurations de vote** :

**Mandants** : Y. DELARUE, D. HUOT (pour le 4.1), P. DUCHEZEAU, P. CONTOZ

**Mandataires** : J. KRIEGER, F. LOPEZ (pour le 4.1), E. MAILLOT, JY. PRALON

**Délibération n°2015/002899**

**Rapport n°3.7 - SedD - Prise de participation et modification des statuts**

## SedD - Prise de participation et modification des statuts

**Rapporteur : M. Marcel FELT, Conseiller communautaire délégué**

**Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

### Résumé :

Il convient d'approuver la prise de participation de la SedD au capital de la SEM Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises (PMIE). La SEM PMIE pour consolider ses fonds propres a sollicité des partenaires publics et privés pour doubler son capital et répondre ainsi à la demande de portage d'une opération de reconfiguration d'une surface de 26 hectares pour le groupe PEUGEOT PSA.

Il convient également d'approuver la modification du capital social de la SedD : entrée au capital de Monsieur FUSTER en qualité d'actionnaire privé porteur d'une action.

### I. Présentation générale

La Société d'équipement du département du Doubs (SedD) est un partenaire majeur dans les opérations d'aménagement. Elle intervient sur l'ensemble du département, en partenariat avec les collectivités locales et en collaboration avec d'autres entreprises publiques locales (Aktya, Sem PMIE, SPL Territoire 25).

La SedD construit son activité sur des opérations de concession, de mandats, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de promotion immobilière. Elle a également développé une activité de gestion administrative et technique pour ses structures partenaires.

Le capital de la SedD est composé de partenaires publics et privés, et son Président en exercice est M. FUSTER. M. BLESSEMAILLE représente le Grand Besançon au sein du conseil d'administration.

En respect des dispositions réglementaires applicables aux sociétés d'économie mixte sur les prises de participation dans le capital d'une société commerciale et sur la modification de son capital social, la SedD a sollicité la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, actionnaire, sur ces deux opérations.

### II. Prise de participation dans le capital de la SEM PMIE

La SEM Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises (PMIE) est porteuse de projets immobiliers sur Montbéliard et son agglomération. En tant que SEM, c'est une société commerciale. Créée en 2011, cette société n'a pas encore tout à fait atteint son équilibre financier, mais ses résultats et son activité progressent chaque année.

Récemment, la SEM PMIE s'est vu confier le portage d'une partie de l'opération Peugeot PSA à Sochaux.

Ce projet régional emblématique porte sur la reconfiguration d'une surface totale de 26 hectares et un budget de 20 M€. La Région et nombre d'acteurs locaux publics et privés se sont mobilisés sur cette opération, tant sur le plan technique qu'économique.

L'intervention de la SEM PMIE porte sur deux bâtiments industriels d'une surface de 86 000 m<sup>2</sup>. S'agissant d'une opération d'envergure, la SEM PMIE se voit dans l'obligation de consolider ses fonds propres. Elle a donc sollicité des partenaires publics et privés à hauteur de 7,2 M€, doublant ainsi son capital social.

Dès sa création, la SEM PMIE a intégré dans son actionariat des partenaires publics et privés autres que financiers, choix qui résulte d'une volonté d'associer les différents acteurs. Aujourd'hui, la SedD est prestataire privé de la SEM PMIE puisqu'elle réalise pour elle des missions de gestion administrative et technique. C'est donc à ce titre que la SedD a été approchée pour une entrée au capital à hauteur de 100 k€.

Cette prise de participation confortera les liens entre les deux sociétés ainsi que le partage des projets avec l'ensemble des actionnaires. Le risque financier pour la SedD – et donc pour ses propres actionnaires - est très limité (la SedD détiendra moins de 0,01% du capital social porté à 14,2 M€) et pour éviter tout conflit d'intérêt, la SedD propose de ne pas être administrateur au conseil d'administration de la SEM PMIE.

### **III. Modification du capital**

Les actionnaires de la SedD ont proposé à M. FUSTER de devenir actionnaire à titre privé en se portant acquéreur d'une action cédée par la Caisse d'Epargne de Franche-Comté. Il en résulte une modification mineure de la composition du capital social de la société. Le conseil d'administration de la SedD a également décidé à l'unanimité moins une abstention de reconduire M. FUSTER en tant que Président Directeur Général de la société.

Après cette opération, le capital social se répartit ainsi :

	nb d'actions	soit en %	valeur	
Ville de Besançon	10 812	13.76%	735 216	} part des collectivités 55.17%
CAGB	5 021	6.39%	341 428	
Dép Doubs	11 677	14.86%	794 036	
Ville Montbéliard	3 379	4.30%	229 772	
CAPM	12 449	15.85%	846 532	
CDC	12 902	16.42%	877 336	
Caisse Epargne FC	9 485	12.07%	644 980	
Dexia crédit local	4 012	5.11%	272 816	
Crédit Agricole FC	5 000	6.36%	340 000	
CCI du Doubs	3 822	4.87%	259 896	
V.Fuster	1	0.00%	68	
Total	78 560		5 342 080	

**MM. A. BLESSEMAILLE, B. GAVIGNET, JY. PRALON et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau :**

- approuve la prise de participation de la SedD dans le capital de la SEM PMIE à hauteur de 100 K€,
- approuve la modification du capital social de la SedD,
- autorise l'élu représentant de la CAGB à se positionner favorablement sur ces décisions dans les instances dirigeantes de la SedD dont il est membre et à voter les modifications statutaires qui en résultent.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCF

Reçu le 15 SEP. 2015